L'Honorable Ginette Petitpas Taylor
Ministre de la Santé
70, promenade Columbine
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Madame la Ministre,

Nous vous écrivons afin d'exprimer notre inquiétude concernant l'adoption, aux États-Unis, de lois qui autorisent les patients américains à importer des médicaments homologués par Santé Canada. Le concept est populaire tant auprès des législateurs américains (aux paliers étatique et fédéral) que de leurs concitoyens. Il y a eu des campagnes de sensibilisation du public ainsi que des renonciations à l'importation comme stratégie de réduction des prix des médicaments de la part des responsables (antérieurs et actuels) du cadre réglementaire aux États-Unis; néanmoins, l'intérêt porté à la législation ne s'essouffle pas. Qui plus est, le président Donald Trump a récemment demandé au Secrétaire à la Santé et aux services sociaux des États-Unis de coopérer avec le gouverneur de la Floride, Ron DeSantis, alors que se prépare la mise en œuvre d'une nouvelle loi prévoyant l'importation de produits pharmaceutiques du Canada à la Floride.

Dans ces circonstances, nous demandons à Santé Canada d'éclairer le public sur cette question et de garantir que la législation américaine ne perturbera pas notre propre approvisionnement pharmaceutique, ce qui aggraverait la pénurie de médicaments et ainsi nuirait à la santé des patients canadiens.

Contexte

Au cours de la dernière année, plus de 27 projets de loi en la matière ont été déposés au Congrès américain et à des législatures d'États[1]. Différentes avenues d'accès sont évoquées : certains proposent l'achat de médicaments homologués par Santé Canada auprès de distributeurs autorisés et de pharmacies canadiennes Web; d'autres prévoient une relation directe entre le consommateur et les pharmacies canadiennes.

Les décideurs fédéraux et d'État avancent l'importation comme solution au prix élevé des médicaments d'ordonnance aux États-Unis. Selon un sondage[2] mené en février 2019 par la Henry J. Kaiser Family Foundation, 8 Américains sur 10 appuient les mesures qui leur permettraient de se procurer des médicaments importés de « pharmacies canadiennes autorisées ». Parallèlement, leurs élus (dont certains candidats à la haute fonction publique) ont fait d'une telle importation le pivot de leur stratégie de fixation des prix. Certains signataires de la présente lettre, ayant participé à des discussions éducatives avec élus et comités américains au cours de la dernière année, ont été témoins de l'engouement que soulèvent ces mesures chez les législateurs.

Inquiétudes

Nous saluons la volonté des gouvernements américains de réduire le prix des médicaments d'ordonnance aux États-Unis. Nous demeurons toutefois préoccupés par les expédients législatifs et réglementaires qui ont été adoptés, craignant d'une part leur inefficacité à solutionner les problèmes internes réels et d'autre part leur potentiel à empirer la pénurie médicamenteuse au Canada.

[1] https://nashp.org/rx-legislative-tracker-2019/
[2] https://www.kff.org/health-costs/poll-finding/kff-health-tracking-poll-february-2019-prescription-drugs/

Les réserves médicamenteuses canadiennes ne suffiront pas à la demande couplée des Canadiens et des Américains. C'est en fonction des besoins nationaux estimés que les multinationales pharmaceutiques octroient une certaine quantité de médicaments au Canada. Les parties prenantes canadiennes – l'industrie, le système de santé, et les gouvernements – n'ont pas la capacité de gérer la hausse probable de la demande qui émergerait d'une relation d'approvisionnement direct entre les pharmacies canadiennes et certains états de nos voisins du Sud. Il est et sera impossible au Canada de combler une pareille demande.

Depuis plusieurs années déjà, les pénuries médicamenteuses représentent une préoccupation croissante au sein du système de santé canadien. Comme vous le savez, le système d'approvisionnement pharmaceutique canadien est conçu et prudemment géré pour répondre aux besoins d'une population d'environ 36 millions de personnes. Il est sujet à la réglementation et à la négociation tarifaire nationales. La paucité des médicaments fragilisent les systèmes de santé d'ici et d'ailleurs[3]. Un récent rapport de l'Institut C.D. Howe a recensé plus de 250 pénuries médicamenteuses par mois au Canada en 2017[4]. L'une des auteurs de ce rapport affirme que le pays traverse régulièrement des pénuries de 700 à 1 000 médicaments[5]. Si les États-Unis allaient de l'avant avec leurs divers plans d'importation, on s'exposerait vite à une raréfaction, et l'accessibilité aux médicaments par les patients canadiens serait menacée.

Les hôpitaux et pharmacies locales sont tenus de manière à desservir la population canadienne; ils ne peuvent répondre aux besoins d'un pays supplémentaire 10 fois plus populeux sans qu'il ne s'en suive de lourds problèmes d'accessibilité ou de qualité.

Inviter les consommateurs à se procurer en ligne des médicaments homologués par Santé Canada n'est rien de moins qu'alimenter le trafic pharmaceutique Web. Inévitablement, beaucoup de patients obtiendront des médicaments non homologués, de moindre qualité ou contrefaits de sources inconnues – un grand risque pour leur santé. L'entrée en vigueur d'une loi qui encouragerait les Américains à trouver des pharmacies Web canadiennes introduira un faux sentiment de sécurité selon lequel toutes les pharmacies Web seraient régies par les autorités canadiennes. Les sites de contrefaçon se multiplieront. Cela exacerbera le danger déjà présent et mettra en péril la santé des patients des deux côtés de la frontière. La National Association of Boards of Pharmacy, aux États-Unis, évalue qu'il existe actuellement environ 35 000 vendeurs de médicaments en ligne, dont 96 % d'exploitation illégale en dehors des frontières canadiennes; pire, elle estime que 600 nouvelles pharmacies illicites apparaissent sur la Toile chaque mois. Les autorités canadiennes ne pourront pas protéger les patients de ses intervenants qui enfreignent sans scrupule la législation canadienne et américaine et dirigent leurs activités de l'étranger ou sous le couvert de l'anonymat.

Du reste, comme il existe des variations d'un même médicament d'un pays à un autre (notamment son appellation, sa couleur ou sa forme), le patient qui recevra des médicaments de sources illégitimes s'expose à en faire un usage impropre par inadvertance.

Finalement, aucun cadre ni dispositif d'application ne sont établis pour assurer la manutention appropriée (p. ex. contrôle de la température), et sécurisée des médicaments à chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement. La première conséquence prévisible : des médicaments détériorés inefficaces ou contaminés; la deuxième, une incitation au détournement de médicaments.

---

[3] www.drugshortagescanada.ca
[4] https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/Commentary_515.pdf
[5] https://www.cbc.ca/news/health/second-opinion-drug-shortages180908-1.4815355

Pour toutes ces raisons, nous sommes alarmés face aux décisions du Congrès américain et des législatures d'États qui leur permettraient de drainer nos médicaments vers le Sud. Nous prions Santé Canada d'intervenir pour assurer un approvisionnement constant en médicaments pour les Canadiennes et les Canadiens. Nous croyons également que Santé Canada devrait informer la population canadienne sur les répercussions qu'auront chez nous la législation américaine, notamment au sujet des dispositifs actuels protégeant notre approvisionnement d'un écoulement transfrontalier, le champ d'application de ces dispositifs, et des actions à poser pour combler toute lacune des lois canadiennes applicables.

Une copie de la présente lettre sera transmise à Abby Hoffman, sous-ministre adjointe à la Direction générale de la politique stratégique pour Santé Canada.

Cordialement,

L'Alliance for Safe Online Pharmacies Canada
Joelle Walker, Chair

La Coalition pour de meilleurs médicaments
John Adams, Président et Paulette Eddy, Directrice exécutive

L'Institut canadien pour la sécurité des patients
Chris Power, Directeur général

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada
Mike Villeneuve, Directeur général

L'Association des pharmaciens du Canada
F. Gigi Osler, BScMed, MD, FRCSC, Présidente

L'Organisation canadienne des maladies rares
Durhane Wong-Rieger, Présidente et Directrice générale

Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux
Glen Doucet, Directeur général

Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux
Douglas Doucette, Président

Diabète Canada
Seema Negpal, Vice-présidente, sciences et politiques

SoinsSantéCAN
Paul-Émile Cloutier, Président et Directeur général

Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé
Connie Côté, Directrice générale

McKesson Canada
Anthony Leong, Vice-président, Affaires gouvernementales

L'Association canadienne des pharmacies de quartier
Sandra Hanna, Vice-présidente, Affaires pharmaceutiques

OnPharm-United
Sherif Guorgui, co-Directeur général/Stratège en chef et Directeur des relations avec les intervenants

Pharmaprix/Les Compagnies Loblaw Limitée
Ashesh Desai, Vice-président exécutif, Pharmacie

CC :
Abby Hoffman, sous-ministre adjointe, Santé Canada
Supriya Sharma, Conseillère médicale en chef, Santé Canada
Stefania Trombetti, sous-ministre adjointe intérimaire, Santé Canada
Chrystia Freeland, Ministre des Affaires étrangères
Rick Theis, Cabinet du Premier ministre